

SCP STEPHANE PIDANCE & SEVERINE GUY

Huissiers de Justice Associés



Résidence Descartes - 5 Ter, rue de la Gaucherie
18100 VIERZON

☎ : 02.48.61.58.13 - ✉ : contact.vierzon@scp-pidance-guy.fr

🌐 : www.scp-pidance-guy.fr

Office à ST AMAND MONTROND (18200) et Bureau à LA GUERCHE S/ L'AUBOIS (18150)

PROCES VERBAL DE DESCRIPTION D'IMMEUBLE

L'AN DEUX MILLE VINGT-TROIS LE VINGT-SEPT NOVEMBRE

A LA DEMANDE DE :

La SAS EOS France, Société par Actions Simplifiée inscrite sous le N° 488825217 au registre du commerce et des sociétés de PARIS, dont le siège social est à (75015) PARIS 15ÈME, 74 Rue de la Fédération agissant poursuites et diligences en la personne de ses représentants légaux domiciliés en cette qualité audit siège.

Agissant en vertu d'un contrat de mandat en qualité de représentant -recouvreur du Fonds Commun de Titrisation FEDINVEST, représenté par la société France TITRISATION, Société Anonyme par Actions Simplifiée, immatriculée au RCS de PARIS sous le n°353 053 531, ayant son siège social 1, Boulevard Haussmann à PARIS (75009)

Le fonds commun de titrisation FEDINVEST, représenté par la société France TITRISATION

Venant aux droits de la CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL CENTRE LOIRE, Société coopérative à capital variable, immatriculée au RCS de BOURGES sous le n°398 824 714, ayant son siège social sis 8, Allée Samuel Paty à BOURGES (18000), suivant acte de cession de créances en date du 1^{er} décembre 2022

Ayant pour Avocat constitué Maître Stéphanie VAIDIE, membre de la Société Interbarreaux AVOCATS CENTRE, Avocat au Barreau de Bourges, y demeurant 7, rue Littré- 18000 BOURGES

Et pour Avocat plaidant Maître Matthieu ROQUEL, Avocat au Barreau de LYON, membre du cabinet AXIOJURIS-LEXIENS, y demeurant 20, Boulevard Eugène Deruelle, Le Britannia, Bâtiment A à LYON (69003)

En suite d'un commandement afin de saisie immobilière demeuré infructueux signifié suivant acte de notre Ministère en date des 23 octobre 2023 et 25 octobre 2023 à l'encontre de

Ledit commandement valant saisie **sur la commune de SAINT AMAND MONTROND (Cher) 7, rue des Tilleuls d'une maison d'habitation avec terrain attenant, abri de jardin** cadastrée comme suit :

- Section BC n° 52 7 rue des Tilleuls pour 07a 34ca

pour les avoir acquis de Madame LEON Annie et Monsieur LEON Patrick suivant acte reçu de Maître VIGNANCOUR, Notaire à ST AMAND MONTROND (18) en date du 12 août 2015 et publié le 11 septembre 2015 au Service de la Publicité foncière de BOURGES 1^{er} Bureau sous les références 2015 P n°1723.

AGISSANT EN VERTU :

Des articles R 322-1 et R 322-2 du code des procédures civiles d'exécution et de la copie exécutoire à ordre reçu le 12 août 2015 par Maître Stéphane VIGNANCOUR, Notaire à ST AMAND MONTROND (18) contenant prêts par la CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL CENTRE LOIRE à

Je soussignée, Maître Séverine GUY, Huissier de Justice à la Résidence de VIERZON (18), membre de la S.C.P Stéphane PIDANCE & Séverine GUY titulaire d'Offices d'Huissiers de Justice aux Résidences de SAINT-AMAND-MONTROND (Cher) et VIERZON (Cher), dont le siège social est à SAINT-AMAND-MONTROND 34, rue du Docteur Coulon

Certifie m'être transportée ce jour à 10H00 sur la commune de **ST AMAND MONTROND (Cher) 7, rue des Tilleuls** à l'effet de procéder à la description exacte et détaillée des biens qui y sont situés, ci-dessus désignés.

Et là étant, en présence de :

- Monsieur Franck CESPEDES de la société CESAM sise à SAINT AMAND MONTROND (Cher), en charge des relevés techniques.
- Monsieur GONNET Jean-Michel, témoin
- Monsieur CESPEDES Baptiste, témoin
- Monsieur Renaud AGULLO, serrurier.
(Feuille d'émargement annexée)

J'ai procédé aux constatations dont il ressort ce qui suit :

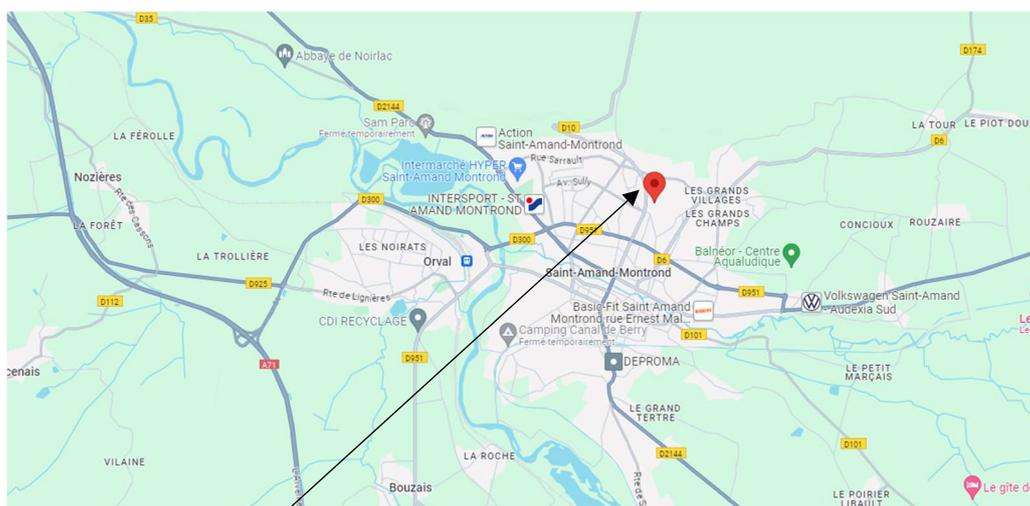
Situation/environnement

L'immeuble est situé sur la commune de SAINT AMAND MONTROND (Cher), au Sud du département du Cher dont elle est la Sous-Préfecture, comptant environ 9490 habitants (données INSEE 2020). Elle dispose de l'ensemble des commerces, services bancaires et scolaires, d'un accès rapide à l'A71 et d'un riche patrimoine culturel et naturel à toute proximité comme l'Abbaye de NOIRLAC ou encore la forêt de TRONCAIS.

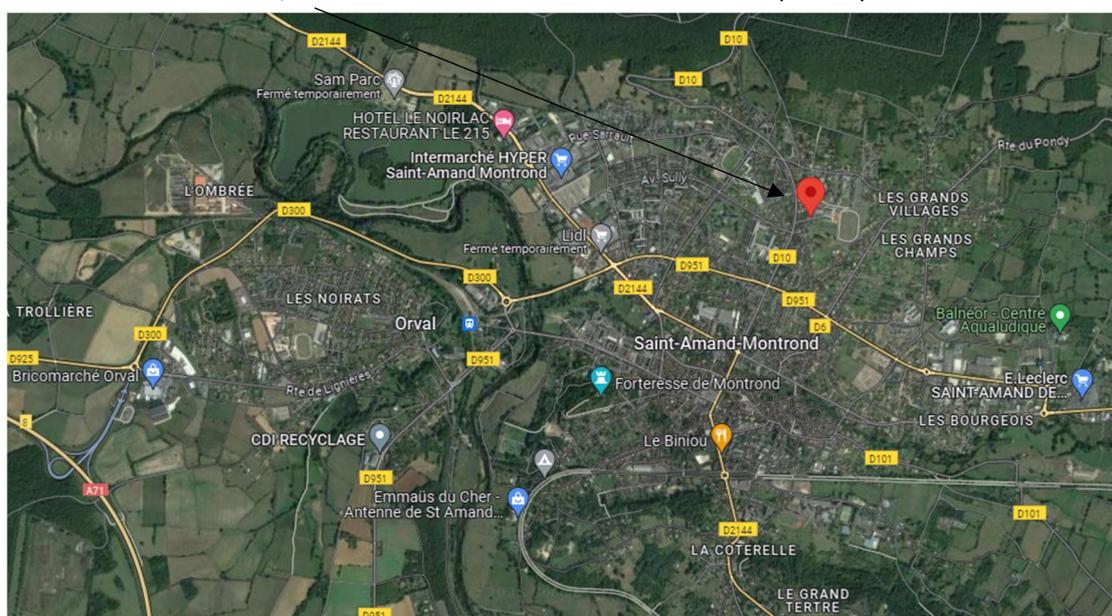
La grande ville la plus proche est BOURGES (Préfecture) située approximativement à 43 km.

L'ensemble immobilier objet du présent est situé légèrement au Nord de la commune. L'environnement immédiat est urbain, secteur pavillonnaire et calme, à toute proximité des Collège et Lycée Jean Moulin et à côté des Gymnases ce qui génère un trafic un peu plus soutenu en période scolaire.

La commune de SAINT AMAND MONTROND bénéficie d'un plan de préventions des risques, l'état des risques et pollutions à jour concernant le bien objet du présent sont inclus dans le cadre des diagnostics immobiliers réalisés par la SARL CESAM.



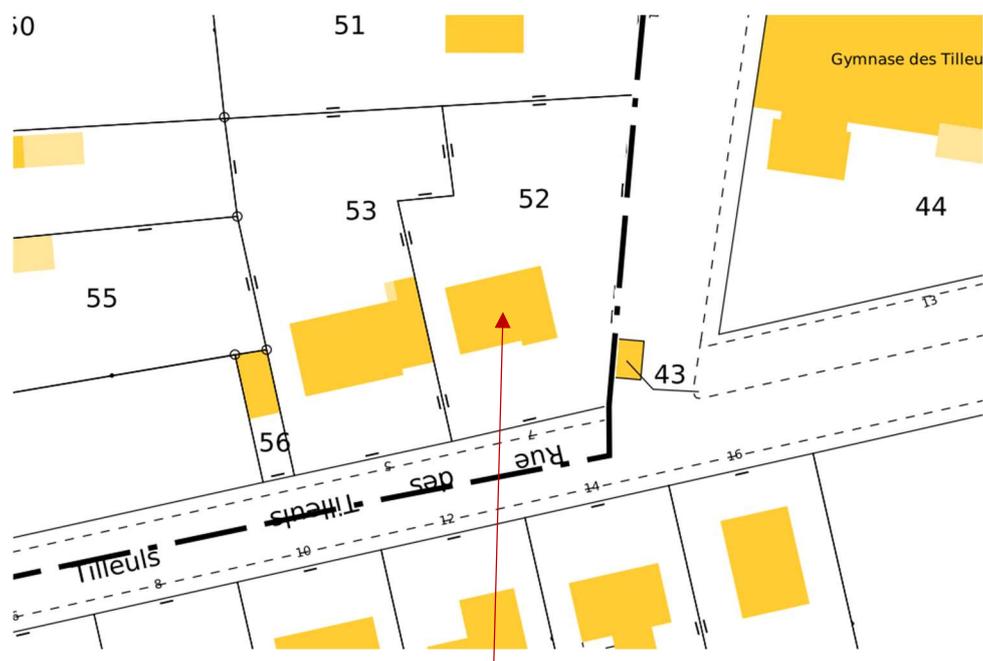
7, rue des Tilleuls ST AMAND MONTROND (18200)



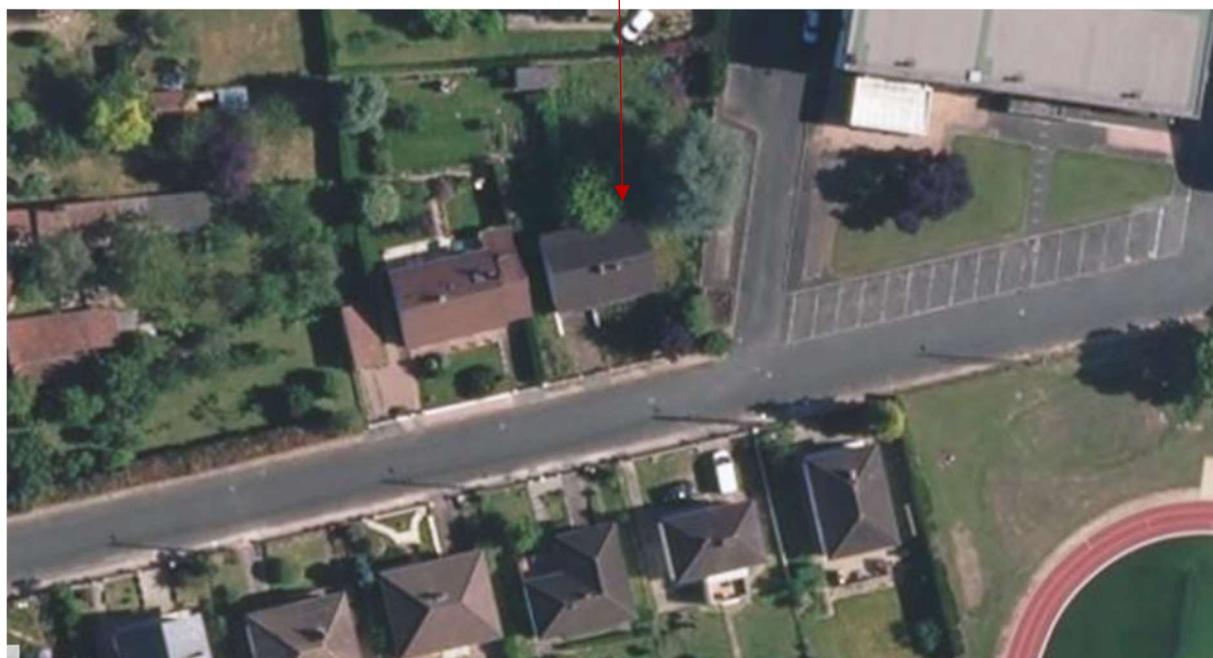
Description détaillée des biens

L'ensemble immobilier objet des présentes est constitué d'une parcelle unique cadastrée section BC n°52 pour une contenance totale de 07a 34ca où est édifié un pavillon d'habitation des années 70 élevé sur sous-sol avec terrain attenant, un abri de jardin.

La propriété est située dans un secteur résidentiel, en angle de la rue des tilleuls et d'une voie d'accès vers le gymnase des tilleuls.



Parcelle BC n°52



(Vue aérienne Géoportail)

A. VUE EXTERIEURE

L'immeuble d'habitation est implanté en retrait de la chaussée, la propriété bénéficie d'un accès sur la rue des Tilleuls tant piéton que pour le passage de véhicules motorisés, prolongé d'une allée dallée, moussue et grisée, rejoignant le garage en sous-sol. Ce passage est fermé d'un portail deux vantaux en fer agrémenté de planches bois, ces dernières sont en mauvais état. Elle est partiellement bordée de murets de soutènement maçonnés revêtu d'un enduit ciment peint avec chaperon, dans un état correct nonobstant quelques fissurations.

L'immeuble est élevé sur sous-sol, l'accès à la partie habitation s'effectue en façade avant, par un escalier maçonné habillé d'un carrelage marron souffrant de désordres. Au départ du pignon droit, il est prolongé d'un balcon sur le reste de la façade. Tant l'escalier que le balcon sont protégés d'un garde-corps en fer peint de couleur noire présentant des traces d'oxydation. Cette structure est soutenue par deux piliers maçonnés habillés d'un parement imitation pierres jointoyées.

Le sol du balcon reçoit un dallage type pierre de bavière jointoyées, dont certaines souffrent d'effritement en surface.

En soubassement de l'immeuble on retrouve un enduit ciment peint dans un état général correct, on notera néanmoins sur pignon gauche la présence de fissurations. En partie supérieure au niveau R+1, siporex doublé finition crépie dans un état général correct.

Le bâtiment reçoit une couverture en tuiles mécaniques sous charpente bois, ne présentant pas de dégradations apparentes. Il s'y trouve deux souches de cheminée revêtues d'un enduit ciment surmontées de chapeaux aspirateur béton.

Les gouttières et descentes d'eaux pluviales en zinc sont dans un état correct. Les dessous de toit en bois présentent une lasure fortement défraîchie en rive.

Le terrain est isolé des fonds voisins par une clôture grillagée apposée sur un muret maçonné, dans un état correct.

Sur la rue desservant le gymnase, on retrouve une clôture de conception similaire en mauvais état et totalement envahie par la végétation de type roncier.

Sur la rue des Tilleuls, un muret maçonné habillé de parement imitation pierres jointoyées avec chaperon vient clore la propriété, adossé à des pilastres de conception identique. Cette construction est surmontée d'une structure métallique sur laquelle ont été ajoutées des planches bois. L'ensemble est dans un état moyen, non entretenu, on notera des plaques de parements absence et des planches vieillissantes.

Le terrain est arboré, non entretenu et en friche en partie droite avec des ronciers imposants. Il s'y trouve sur l'arrière un abri de jardin s'agissant d'une construction en panneaux béton avec couverture en plaques fibrociment amiantées : accès par une porte ossature fer, sol chape béton à l'état brut.

B. VUE INTERIEURE

L'immeuble bénéficie d'un raccordement à l'assainissement collectif, sous réserve de parfait fonctionnement en l'absence d'alimentation. L'installation électrique est non récente, contrôle à prévoir, également sous toutes réserves, l'immeuble n'étant pas alimenté.

L'habitation est dotée d'un chauffage central alimentation fuel avec chaudière de marque VIESSMANN type Vitola 200, année d'installation 2007 avec radiateurs en fonte au sein de l'habitation. Cuve de stockage intérieure.

La production d'eau chaude est assurée par un cumulus d'une contenance de 200L de marque DE DIETRICH installé au sous-sol dans la chaufferie.

L'immeuble offre une surface habitable de 80.98m² Loi Carrez pour une surface totale au sol de 140.37m², se composant au premier niveau : couloir, séjour, salon, deux chambres, salle de bains, toilettes, cuisine ; sous-sol compartimenté avec hall, garage, chaufferie et une chambre. Terrain attenant avec abri de jardin.

PREMIER NIVEAU

ENTREE/COULOIR (6.97m² Loi Carrez hors placards)

L'accès s'effectue depuis le balcon, par une porte en aluminium, de belle facture, avec oculus en partie centrale munie d'un double vitrage occultant. L'ensemble en bon état. L'embrasure métallique revêtue d'une peinture blanche souffrant d'écailllements, vieillissante.

Cette entrée ouvre sur un couloir en L permettant de desservir l'ensemble des pièces du niveau un.

Le sol reçoit un carrelage style années 70, type hexagonal de teinte marron. Plinthes faïencées assorti souffrant de désordres par décollement, par endroit. Pas de dégradation majeure non propre à nettoyer.

Les murs sont revêtus d'une peinture blanche présentant de manière éparse des traces de salissures. Je relève également par endroit des percements laissés en l'état.

Il s'y trouve trois placards de rangements muraux fermés de portes bois anciennes peintes de couleur blanche. (Surface globale Loi Carrez des trois placards : 1.17m²)

Le plafond est revêtu d'une peinture de teinte blanche dans un état correct. Il s'y trouve deux points lumineux.

À la gauche de la porte d'accès se trouve un radiateur en fonte peint de couleur blanche, état d'usage.

SEJOUR (18.24m² Loi Carrez)

Accès depuis le couloir par un passage ouvert, dont les portes ont été retirées.

Le sol reçoit un carrelage style années 70, de type hexagonal, de teinte beige avec plinthes faïencées assorties. L'ensemble ne présentant pas de désordres majeurs, en état d'usage, à nettoyer.

Les murs sont revêtus d'un papier peint, imitation briques, défraîchi, on notera des décolllements à la jonction des lès. Présence également de trous chevillés.

Le plafond bénéficie d'une peinture blanche, en état d'usage, en son centre un point lumineux équipé d'un lustre, sous réserve de parfait fonctionnement.

Il s'y trouve deux radiateurs en fonte, peint de couleur blanche, poussiéreux.

Cette pièce prend le jour par une baie vitrée, deux vantaux coulissants, double vitrage, en PVC blanc, en bon état d'aspect. Elle ouvre sur le balcon en façade avant de l'immeuble. Elle est équipée de volets roulants électriques, d'aspect satisfaisant, sous réserve de parfait fonctionnement.

Cette pièce dessert en retour sur l'arrière le salon.

SALON (9.13m² Loi Carrez)

Accessible uniquement depuis le séjour par un passage ouvert.

Le sol reçoit un parquet de type stratifié, ne présentant pas de désordres majeurs, laissé non propre. On notera à la jonction des deux pièces l'absence de finition, absence de seuil.

Plinthes en bois dans un état correct.

Les murs sont revêtus de papier peint, dans un état moyen.

Le plafond reçoit une peinture blanche, état d'usage. L'éclairage est indirect assuré par deux appliques murales, sous réserve de parfait fonctionnement.

Il se trouve un radiateur en fonte au niveau de l'allège de la fenêtre, de couleur blanche à nettoyer, poussiéreux.

Cette pièce dispose d'une ouverture sur l'arrière de l'immeuble, par une fenêtre menuiserie PVC blanc, doubles vantaux, double vitrage, en bon état d'aspect. Elle est équipée de volets roulants électriques, en état d'usage sous réserve de parfait fonctionnement.

De retour au niveau du couloir, j'accède à la chambre un.

CHAMBRE 1 (10.46m² Loi Carrez)

Accès depuis le couloir par une porte isoplane peinte de couleur blanche, agrémentée de papier peint en partie centrale sur la face intérieure. L'ensemble est un état d'usage, peinture défraîchie.

Le sol reçoit un linoléum de teinte grise, imitation parquet, laissé non propre souffrant de défauts de pause en entrée de pièce au niveau du seuil ainsi qu'en lisière des plinthes.

Plinthes en bois peintes de couleur blanche, pas de désordres apparents laissées non propre, poussiéreuses.

Les murs sont revêtus de papier peint ancien et défraîchi, vieillissant.

Le plafond reçoit une peinture blanche en état d'usage. L'éclairage est indirect avec une applique murale.

Présence d'un radiateur en fonte sous l'allège de la fenêtre, peint de couleur blanche laissé poussiéreux et non propre.

Cette pièce prend le jour par une fenêtre ouvrant en façade arrière de l'immeuble, menuiserie PVC blanc, doubles vantaux, double vitrage, dans un état correct. Elle est équipée d'un volet roulant électrique, d'aspect satisfaisant sous toutes réserves de fonctionnement.

CHAMBRE 2 (10.46m² Loi Carrez)

Accès depuis le couloir par une porte isoplane peinte de couleur blanche, agrémentée en sa partie centrale de papier peint sur la face intérieure. Pas de désordres mais comportant de nombreuses traces de salissures.

Le sol est revêtu d'un linoléum de teinte grise imitation parquet souffrant de désordres par déchirure sur l'entrée de pièce ainsi que des défauts de pause en lisière de plinthes. Laissé non propre. Plinthes en bois peintes de couleur blanche non propres et poussiéreuses, pas de dégradations apparentes.

Les murs sont revêtus de papier peint ancien et défraîchi, nombreuses empreintes de meubles et cadres.

Le plafond reçoit une peinture blanche, en état d'usage. Éclairage indirect par deux appliques murales sous réserve de parfait fonctionnement.

Présence d'un radiateur sous l'allège de la fenêtre, en fonte, peint de couleur blanche, laissé non propre, poussiéreux.

Cette pièce prend le jour par une fenêtre ouvrant en façade arrière de l'immeuble, menuiserie PVC blanc, doubles vantaux, double vitrage, dans un état correct. Elle est équipée de volets roulants électriques d'aspect correct sous réserve de parfait fonctionnement.

SALLE DE BAIN (3.47m² Loi Carrez)

Accès depuis le couloir par une porte isoplane peinte de couleur blanche présentant de manière éparse des traces de salissures, pas de dégradation. On notera au niveau du chambranle des débordements de peinture bleue.

Cette pièce a fait l'objet d'une restauration contemporaine au niveau de la faïence murale et des peintures.

Le sol reçoit un carrelage style années 70 de teinte blanche veiné noir, pas de dégradation, état d'usage, laissé non propre. Plinthes faïencées assorties dans un état similaire.

Les murs sont revêtus d'une peinture de teinte turquoise de conception récente, dans un état correct.

En périphérie des équipements sanitaires on retrouve une faïence de teinte blanche de conception contemporaine, dans un état correct.

On notera la présence d'une saignée à l'emplacement d'un ancien pare-douche.

Le plafond reçoit une peinture blanche dans un état moyen, souffrant de nombreux débords de peinture bleue en lisière des pans de murs. Point lumineux central équipé d'un globe. Il s'y trouve une trappe d'accès vers les combles, inaccessible au jour des présentes. Nombreuses traces de doigts au niveau du plafond.

Équipements :

- Une baignoire en matière synthétique avec tablier assorti laissé non propre elle est équipée d'une colonne de douche composée d'une tête de douche, flexible avec douchette, robinetterie mitigeur l'ensemble chromé, toutes réserves, dans un état moyen.
- Une vasque faïence blanche équipée d'une robinetterie mitigeur chromée apposée sur un meuble en mélaminé blanc l'ensemble posé sur un socle maçonné habillé de faïence assortie au mur, pose rudimentaire, miroir à l'aplomb. L'ensemble laissé non propre sous réserve de parfait fonctionnement.

Cette pièce dispose d'un radiateur en fonte ayant bénéficié d'une peinture récente assortie aux pans de murs, sous réserve de parfait fonctionnement.

Cette pièce prend le jour par une fenêtre ouvrant sur le pignon droit, menuiserie PVC blanc, doubles vantaux, double vitrage granité, dans un état satisfaisant. Absence de volets, elle est équipée de ferronnerie anti-intrusion sur l'extérieur.

TOILETTES (1.17m² Loi Carrez)

Accès depuis le couloir par une porte isoplane peinte de couleur blanche souffrant de nombreuses traces de salissures, pas de désordres, état moyen.

Le sol reçoit un carrelage style années 70 hexagonal de teinte marron, avec plinthes faïencées assorti, l'ensemble ne présentant pas de dégradations apparentes mais laissées non propre.

Les murs sont revêtus d'une peinture de teinte grise, dans un état correct.

Le plafond reçoit une peinture blanche présentant des traces d'écaillage à proximité de la bouche d'aération. Il s'y trouve un point lumineux équipé d'un lustre sous réserve de fonctionnement.

Équipements :

- Toilettes à effet d'eau avec cuvette faïence blanche et réservoir attendant assorti. Mécanisme simple chasse d'eau, on notera que les toilettes sont laissées souillées et desséchées, sous réserve de parfait fonctionnement.

CUISINE (10m² Loi Carrez)

Accès depuis le couloir par un passage ouvert. La porte en bois munie de petits carreaux en partie centrale, a été déposée et laissée en l'état dans la pièce.

Le sol reçoit un carrelage style années 70 de teinte marron, avec plinthes faïencées assorties, l'ensemble laissé non propre. On notera en angle intérieur gauche un carreau fissuré.

Les murs sont revêtus de papier peint ancien et défraîchi, dégradé au niveau du pan de mur gauche par arrachage. L'ensemble dans un état moyen.

Le plafond est revêtu également d'un papier peint de teinte blanche, défraîchi mais non dégradé. En son centre un néon assure l'éclairage, sous réserve de parfait fonctionnement.

En fond de pièce face à la porte d'accès, se trouve le coin cuisine, avec crédence faïencée dans le style années 70 de teinte marron, on y notera la présence de deux néons dans un état moyen sous réserve de parfait fonctionnement. Il s'y trouve également une hotte ainsi qu'un évier faïence blanche deux bacs, un égouttoir, équipé d'une robinetterie mitigeur chromée avec douchette, apposé sur un meuble de type formica ancien.

L'ensemble est laissé encombré et non propre, sous réserve de fonctionnement.

Présence d'un branchement pour lave-linge et/ou lave-vaisselle avec tuyau PVC d'évacuation et robinet d'arrivée d'eau sous évier.

Présence d'un radiateur en fonte sous l'allège de la fenêtre, peint de teinte beige, laissé non propre, poussiéreux.

Cette pièce prend le jour par une fenêtre ouvrant en façade avant de l'immeuble, menuiserie PVC blanc, doubles vantaux, double vitrage, dans un état satisfaisant. Elle est équipée de volets roulants électriques d'aspect correct sous réserve de parfait fonctionnement.

SOUS-SOL

CAGE D'ESCALIER

Accès intérieur depuis le couloir par une porte isoplane peinte de couleur blanche, munie d'une chatière, pas de désordres, peinture défraîchie comportant des traces de salissures. Elle ouvre sur un escalier un quart tournant permettant de desservir le sol.

En partie inférieure en retrouve un enduit ciment peint en état d'usage, en partie supérieure ainsi que le plafond peinture de teinte beige comportant quelques traces de salissures à hauteur d'homme, l'ensemble en état d'usage. Éclairage au-dessus de la porte d'accès par une sortie de fils équipée d'une douille avec ampoule, sous réserve de parfait fonctionnement.

L'escalier de conception en bois est habillé de linoléum avec nez de marche l'ensemble ancien et vieillissant. Présence d'une rampe métallique sur toute la longueur de l'escalier.

Cet escalier ouvre sur une première pièce à usage de hall.

HALL (6.15m² Hors Loi Carrez)

Le sol est revêtu d'un linoléum ancien et laissé encombrer, état d'usage. Absence de plinthes.

Les murs sont revêtus d'un enduit ciment, en état d'usage. Le plafond de type hourdis en briques rouges est habillé de plaques isolantes présentant des défauts de pose, anciennes. En son centre un point lumineux équipé d'un globe sous réserve de parfait fonctionnement.

Cet espace dispose d'une ouverture sur le jardin à l'arrière fermé d'une porte bois ancienne ajourée en partie supérieure d'un vitrage simple. Cette porte ouvre sur un escalier maçonné trois marches permettant l'accès vers le jardin.

Cette pièce dessert le garage et la chaufferie.

GARAGE (30.17m² Hors Loi Carrez)

Accès depuis le hall par un passage ouvert.

Sol dalle béton à l'état brut, très encombré, en état d'usage sur les parties apparentes.

Les murs sont constitués d'aggloméré à l'état brut, en état d'usage.

Le plafond est constitué d'un hourdis en briques rouges agrémenté de plaques isolantes pour parties décollées et laissées en l'état. Éclairage par deux points lumineux équipés de globes sous réserve de fonctionnement.

Cet espace prend le jour par deux fenêtres ouvrant sur l'arrière de l'immeuble ainsi que sur le pignon gauche. De constitution similaire avec une menuiserie bois d'ancienne génération peinte de couleur blanche ouvrant un battant, vitrage granité simple. Dépourvues de volets, équipées de ferronnerie anti-intrusion sur l'extérieur. L'ensemble est vieillissant.

En façade avant, ce garage dispose d'un accès sur l'extérieur permettant le passage de véhicules, fermée d'un portail coulissant, quatre vantaux en bois ajourés en partie supérieure. Sous réserve de parfait fonctionnement, en état d'usage.

Cette pièce dispose d'un accès vers la chaufferie fermée d'une porte en PVC beige style accordéon, ancienne et vieillissante.

CHAUFFERIE (23.07m² Hors Loi Carrez)

Le sol est revêtu d'un linoléum ancien également encombré, non propre en état d'usage sur les parties apparentes.

Les murs sont revêtus d'un enduit ciment en état d'usage.

Le plafond est constitué d'un hourdis en briques rouges, habillé de dalles isolantes, anciennes et vieillissantes. Éclairage en partie centrale munie d'un globe sous réserve de parfait fonctionnement.

Sur le mur pignon présence d'un point d'eau dépourvu d'évier, avec robinetterie murale de type mélangeur chromé sous réserve de parfait fonctionnement.

Dans cette pièce se trouve la chaudière à fuel de marque VIESSMANN type Vitola 200 datant approximativement des années 2007 au vu des documents trouvés sur place. D'aspect satisfaisant contrôle à prévoir. La cuve de stockage est installée le long du mur ouvrant en façade avant protégée d'un muret maçonné. Il s'y trouve également le ballon d'eau chaude sur trépied de marque De Dietrich d'une contenance de 200 l sous réserve de parfait fonctionnement.

Cet espace prend le jour par deux fenêtres de conception similaire ouvrant en façade avant et sur pignon droit, menuiserie bois d'ancienne génération ouvrant un battant, vitrerie granitée simple, absence de volets, elles sont équipées sur l'extérieur de ferronnerie anti-intrusion. L'ensemble est vieillissant.

Dans cette pièce se trouve le tableau électrique avec disjoncteur, compteur Linky, tableau de fusibles.

On notera un dégagement à usage de rangement sous escalier.

Cette pièce permet de desservir une chambre.

CHAMBRE 3 (9.91m² Loi Carrez)

Accès par une porte de type isoplane peinte de couleur beige, pas de désordres, l'ensemble en état d'usage.

Le sol est revêtu d'un linoléum fortement encombré, non propre sous toutes réserves.

Les murs sont revêtus de papier peint ancien et défraîchi.

Le plafond bénéficie d'une peinture de teinte blanche, en état d'usage, en son centre un point lumineux équipé d'un lustre sous réserve de parfait fonctionnement.

Il s'y trouve un radiateur en fonte peint de couleur beige laissé poussiéreux et non propre, sous réserve de parfait fonctionnement.

Cette pièce prend le jour par une fenêtre menuiserie bois d'ancienne génération ouvrant un battant sur l'arrière de l'habitation, vitrerie simple granitée dépourvue de volets. Équipée sur l'extérieur de ferronnerie anti-intrusion.

Conditions d'occupation

L'ensemble immobilier est inhabité, libre de toute occupation.

Superficie des biens

Est annexé au présent procès-verbal, le certificat de mesurage qui a été établi ce même jour par la Société CESAM afin de se conformer à l'article 322-2-1° du code des procédures civiles d'exécution.

_____oOo_____

Telles sont mes constatations.

Et de tout ce que dessus, j'ai dressé le présent Procès-Verbal de Description pour servir et valoir ce que de droit avec clichés insérés et annexés repris par ordre de description.

Coût :

Emolument A.R444-3 C.Com	219.16
Hon AL444-1 C.Com.....	148.80
Frais de déplacement A.A444-48	7.67
Total HT	.375.63
TVA 20.00 %	<u>75.13</u>
Total	450.76



Séverine GUY